



14 mai 2020

Chères et chers collègues physiothérapeutes,

C'est avec un grand plaisir que notre équipe a pris connaissance de l'entente récente survenue entre nos ordres professionnels sur la prescription de radiographie diagnostique dans un contexte traumatique aigu.

Notre clinique est prête à accueillir vos patients avec prescription de votre part, et ce, dès l'entrée en vigueur du règlement le 21 mai prochain 2020.

Nous nous faisons un devoir d'interpréter et de vous transmettre le rapport de l'examen rapidement, et ce, le plus souvent dans l'heure suivant de sa réalisation.

Notre clinique de radiologie respecte les mesures entourant la gestion de la COVID-19, et ce depuis le début de l'état d'urgence sanitaire.

Vous pouvez compter sur notre équipe de radiologistes, dont la plupart travaillent au CHU de Québec et possèdent des formations complémentaires en imagerie musculosquelettique.

Cordialement,



Pierre-Thomas Gagné, MD, FRCPC
Directeur Médical, Radiologie et Imagerie Médicale de la Capitale
Radiologiste, CHU de Québec – Pavillon CHUL
rimc.ca